



L'intersyndicale éducation confirme son appel à la grève le 15 décembre

L'ampleur de la mobilisation contre les projets de textes concernant l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation (appel à la grève, pétition qui a déjà recueilli 50 000 signatures, assemblées générales de personnels, motions de conseils d'administration de collèges et de lycées, motions de conseils d'écoles...) a contraint le ministre de l'Education Nationale à revenir sur la suppression de toutes les promotions entre 2012 et 2015. Il renonce aussi à présenter ce texte dès décembre au CTM. Il tente de désamorcer la mobilisation des personnels de l'éducation en proposant un simulacre de négociations sur ces textes.

Il affirme aujourd'hui que ces textes ne sont pas définitifs et sont ouverts à la discussion. Mais dans le même temps il confirme qu'il n'entend pas revenir sur les principaux points de désaccord :

- le rôle majeur du supérieur hiérarchique : IEN dans le premier degré et positionnement du chef d'établissement comme seul évaluateur dans le second degré,
- le contenu de l'évaluation : elle ne porterait plus principalement sur l'activité en classe avec les élèves,
- l'évolution des carrières : déroulement ralenti, sans transparence renforçant inégalités et injustices.

Les organisations CGT Educ'action, FNECFP FO, FSU, SE-UNSA, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA-FO, SNFOLC, SIES-FAEN, SNUDI-FO, SNUEP-FSU, SNUipp-FSU, SUD Education, UNSA considèrent que les annonces ministérielles ne répondent pas à leurs attentes, et confirment leur demande de retrait du projet de décret et d'arrêté.

Elles appellent à signer et à faire massivement signer la pétition nationale pour le retrait du projet. Elles maintiennent leur appel à la grève le 15 décembre et elles appellent les personnels à participer massivement à la mobilisation.